

ministres afin d'exercer la surveillance. Nous savons tous avec quel flair, quel élan et quelle vivacité d'esprit le député de Saint-Denis s'est acquitté de sa tâche. Il l'a vraiment prise au sérieux. Dans un sens, il a maintes fois croisé le fer avec le ministre, ce qui a valu à la Chambre des moments humoristiques et des mots d'esprit à l'égard du ministère des Postes.

Il s'agit là d'une tradition. Quand les conservateurs étaient dans l'opposition, le ministre actuel des Postes se levait souvent à titre de critique des Postes de ce groupement politique. Nous savons comment, avec peut-être moins d'esprit et d'enthousiasme mais avec encore plus de ténacité et d'étude, il scrutait et critiquait continuellement le ministère des Postes. L'autre jour encore, le ministre a été vertement pris à partie pour n'avoir pas réalisé tous les changements et les améliorations qu'il préconisait du temps où il faisait partie du cabinet de surveillance.

J'espère que ma première intervention dans le présent débat a démontré que, pour ma part, j'ai beaucoup de respect pour la façon avec laquelle le ministre a abordé les différentes sphères d'activité de son ministère. Quelles que soient nos critiques, je pense qu'il a abattu un travail surhumain dans cette fonction, qu'il a fait bien plus que la plupart des ministres, pour comprendre tous les détails de son ministère. En fait, il connaît si bien tous les détails qu'il peut se passer ici de l'assistance des hauts fonctionnaires de son ministère. Nous voici en présence d'un ministre qui connaît à fond tous les aspects de l'administration de son ministère et peut nous renseigner au pied levé.

Comme je connais la situation, que je suis un peu méfiant de nature—pas jusqu'à en être méchant, j'espère—et que je dispose, à Ottawa, de mes propres sources de renseignements, j'ai été frappé par différentes choses se rapportant au ministère. Je le répète, le ministre est beaucoup plus versé que ne l'est habituellement un ministre dans l'activité de son ministère. Normalement, l'examen des crédits des Postes se fait plus tard dans l'année. C'est dans l'ordre des choses, pour ainsi dire. J'ai découvert—je le dis au risque de me tromper—que le sous-ministre des Postes, le fonctionnaire responsable du service, prendra sa retraite en mai 1961. Fort de ces deux renseignements, j'ai posé des questions à droite et à gauche, j'ai fait ma petite enquête. J'ai un tuyau formidable pour le comité, savoir que nous pouvons nous attendre à ce que ce ministre de la Couronne si compétent et si renseigné devienne le prochain sous-ministre des Postes.

**Une voix:** Cela vous élimine.

**M. Fisher:** Je n'ai vraiment pas une connaissance aussi étendue du ministère des Postes que le ministre. Il me semble que cela ouvre une foule de perspectives. Au moment des élections, on songera sûrement au petit animal velu qui abandonne le vaisseau. Je n'aime pas présenter la chose sous cet angle, mais j'évoque cette probabilité pour l'édification du comité. Supposons—mais je ne veux pas le moindrement admettre que la chose soit possible—qu'aux prochaines élections le parti libéral remporte la victoire.

**L'hon. M. Martin:** Il la remportera.

**M. Fisher:** Supposons qu'il nomme au ministère des Postes le critique actuel des Postes de leur cabinet fictif, le député de Saint-Denis. Arrêtons-nous un moment à penser à la situation que cela créerait. (*Exclamations*) Je vous demande de vous imaginer le député de Saint-Denis en ministre des Postes et le ministre actuel en sous-ministre des Postes. Tout cela m'amène à poser plusieurs questions au ministre. J'aimerais savoir s'il est vrai que nous aurons bientôt un nouveau sous-ministre, parce que le titulaire actuel prendrait sa retraite ou pour une autre raison. J'aimerais qu'il me dise aussi si cette maîtrise qu'il a acquise au ministère va encore lui être utile de la façon que j'ai décrite, ou autrement dit, si nous pouvons compter qu'il deviendra un haut fonctionnaire.

Je ne trouve rien à redire à cette tendance. Je sais qu'on a critiqué le gouvernement précédent parce qu'il avait l'habitude d'aller chercher des fonctionnaires pour les nommer au cabinet. Je ne trouve pas la chose tellement mauvaise.

**L'hon. M. Macdonnell:** J'écoute toujours l'honorable député avec intérêt. J'ai suivi ses observations, mais jusqu'à présent, je suis incapable de dire s'il est en train de faire un discours politique ou de nous raconter un conte de fées. De quoi s'agit-il au juste?

**Une voix:** Cela revient au même.

**M. Fisher:** Je ne puis dire au député s'il s'agit d'un conte de fées. L'honorable représentant sait combien c'est difficile pour un député de confirmer tous ces renseignements. Cependant, j'essayais d'établir un rapport entre certaines questions qui m'ont été signalées et, à vrai dire, un tuyau assez sensationnel. J'ai cru que c'était le bon moment, à l'occasion de l'examen des crédits du ministre, juste avant qu'il fasse une déclaration, de lui demander de nous éclairer sur cette possibilité. Je le répète, je ne fais pas de politique et je ne m'opposerais pas à ce que le ministre des Postes devienne le plus haut fonctionnaire de ce ministère. J'ignore les vues d'autres députés, mais je suis prêt à reconnaître qu'il connaît à fond ce ministère.